

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté communal pris par M. le Maire de Bruniquel en date du 06/11/2017 une enquête publique relative à :

- l'aliénation d'une partie du chemin rural situé au droit de la parcelle E N°586 et entre les parcelles E N° 585 et une partie de la parcelle E N°583 au profit de Mme OLIE Patricia et M. COUGOULOU Patrice

a été prescrite pendant une durée de 16 jours consécutifs, soit du 4 Décembre 2017 à 8h30 au 19 Décembre 2017 inclus à 16h30.

Le dossier ainsi que le registre destiné à recevoir les observations, resteront déposés au Secrétariat de la Mairie de Bruniquel les jours d'ouverture, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 et de 8h30 à 12h pour les samedis, pendant toute la période de l'enquête .

M. BRAVO Severin, Commissaire enquêteur, recevra à la mairie de BRUNIQUEL le lundi 4 Décembre 2017 de 9h à 12h et le mardi 19 Décembre 2017 de 14h30 à 16h30.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établira son rapport et rédigera ses conclusions motivées .